

aventure. Pour quiconque a l'habitude du discernement et de la critique, le livre de M. Sulte suffit à la complète réfutation de M. Sulte.

Parmi les papiers pour lesquels M. Sulte semble réserver le titre de documents, il y en a qui font autorité, qui sont vrais, mais il y en a beaucoup qui sont sans valeur, qui sont faux ; on doit placer ces pièces en regard des circonstances, des faits constatés, des résultats, des autres documents qui les confirment ou les contredisent. M. Sulte, qui parle beaucoup des documents, mais qui n'en cite et n'en examine guère, n'a pas même la sagesse vulgaire de se demander, en tout cela : — *Quid est veritas ?* Je le répète, ses assertions sont, règle générale, la contradiction manifeste des autorités qu'il produit ; j'en ai donné des exemples frappants ; on pourrait les multiplier *ad nauseum*.

On a vu que M. Sulte contredit le témoignage de Champlain, de M. Boucher et de toutes les autorités respectables, quand il représente les Jésuites comme ayant été "*détestés, méprisés*" par les Canadiens-Français ; ceux-ci comme ayant été appauvris pour le soutien des Jésuites et des missions, et comme ayant été *menés à la boucherie malgré eux*, pour protéger les missionnaires. Il peint encore les Jésuites comme ayant joué leur rôle à notre détriment, comme s'étant occupés de toutes autres choses que de la colonie. Il cherche à établir une distinction injurieuse entre le *clergé français et le clergé canadien* ; et que sais-je encore ? C'est d'un vomito-négro qu'il est pris contre les Français, contre le premier clergé du Canada et contre les Jésuites surtout. Eh bien ! Il n'y a pas une seule de ces assertions, pas une seule de ces attaques qui ne reçoive, dans son livre même, le démenti le plus formel, soit qu'il cite, soit qu'il analyse. Il serait trop long, pour ces correspondances, auxquelles il me tarde de mettre un terme, de parcourir tout ce qui a été publié de la compilation impossible à classer de M. Sulte ; mais parcourons seulement un peu.

Il repousse l'intervention du prêtre presque partout ; il dit, à propos de M. d'Avaugour :

" Ses désaccords avec Mgr de Laval ont aveuglé les historiens. Il n'entendait pas voir l'Etat gouverné par des prêtres—il avait raison."

Voilà une expression d'opinion bien tranchée ; mais il oublie que parlant, dans son premier volume, de l'organisation de la compagnie mise sur pied par madame de Guercheville pour l'Acadie, compagnie dont les Jésuites faisaient partie à titre d'associés, et cela sans l'avoir demandé, en sus d'être maintenus par des dotations, il oublie, dis-je, qu'il avait dit :

" Ce contrat d'association témoigne de l'énergie et de l'habileté de cette femme chrétienne, quoique les parties évincées aient pu dire à l'encontre